

Écoles de journalisme

Concours commun PEMEP : CFJ, IPJ
CELSA, CUEJ Strasbourg, ESJ Lille, IFP (Paris II), IJBA (Bordeaux)
École de journalisme de l'IEP de Paris

ipesup

01 44 32 12 00

www.ipesup.fr

Institut privé de préparation aux études supérieures

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30

Sommaire

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Des résultats remarquables | 3 |
| 2. La préparation IPESUP | 3 |
| 3. Présentation des Écoles de Journalisme
Le concours commun PEMEP : CFJ, IPJ
CELSA
CUEJ Strasbourg
ESJ Lille
IFP (Paris II)
IJBA (Bordeaux Aquitaine) | 4 |
| 4. Organisation pratique | 8 |
| 5. Une situation géographique remarquable | 9 |
| 6. Conditions générales d'inscription et d'annulation | 10 |

Cette brochure n'est pas un document contractuel.
La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques,
ou des contextes économique et juridique.

ipesup

prépasup

ipesup est divisé en cinq
départements principaux :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML
Admissions parallèles - Mastères
TAGE-MAGE™

Sciences Politiques (1^{er} et 2^e cycles)

Instituts d'Études Politiques
de Paris et de Province
Écoles de journalisme - CELSA

Préparations scientifiques

Math Sup - Math Spé

Concours professionnels

Expertise comptable DSCG
Administration ENA, IRA

Filières littéraires

ENS, BEL, Écoles de commerce

prépasup créé avec
les mêmes ambitions, est lui
divisé en quatre départements :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

Sciences Politiques

Instituts d'Études Politiques
de Paris et Province

Facultés de Droit

Soutien annuel - Stages intensifs

Baccalauréat

Terminales et Premières
Écoles de commerce après le bac
Écoles d'ingénieurs après le bac

1 ► **Des résultats remarquables**

Les résultats de nos candidats sont la meilleure preuve de notre efficacité. En 2011, 90 étudiants ont suivi régulièrement la préparation et ils ont obtenu en moyenne **2,14 admissibilités** par candidat et **0,78 admission**. Tous n'ayant pas présenté les mêmes concours, nous donnons ci-dessous le détail par école.

Résultats IPESUP 2011									
	CFJ	ESJ	IPJ	CUEJ	CELSA	IFP	IJBA	IEP Paris	Total
Candidats	75 —	70 —	72 —	65 —	82 —	42 —	65 —	19 —	90 —
Admissibilités	22 29,3%	25 35,7%	25 34,7%	27 41,5%	42 51,2%	20 47,6%	22 33,8%	10 52,6%	193 214,4%
Admissions	9 12,0%	6 8,6%	16 22,2%	6 9,2%	12 14,6%	7 16,7%	12 18,5%	2 10,5%	70 77,8%

Attention : dans la dernière colonne de ce tableau, le nombre d'admissibles dépasse largement le nombre de candidats. Cela s'explique très simplement par le fait que chaque candidat peut être admissible à plusieurs écoles. En effet, à l'IPESUP, chaque candidat a obtenu en moyenne 2,14 admissibilités.

2 ► **La préparation ipesup**

La formation "Journalisme" que nous proposons depuis 1992 a beaucoup évolué et est aujourd'hui une préparation très spécialisée sur les sept meilleures Écoles de Journalisme : concours commun PEMEP (CFJ, IPJ), CELSA (option journalisme), CUEJ de Strasbourg, ESJ Lille, IFP (Paris II) et l'IJBA (Bordeaux Aquitaine).

A noter que l'IPESUP prépare également à l'École de Journalisme de Sciences Po Paris, mais dans le cadre de sa préparation : "IEP de Paris, accès direct en Master" (brochure spécifique disponible au secrétariat ou sur ipesup.fr, début de la préparation en octobre).

La formule de l'IPESUP présente l'avantage de permettre la préparation simultanée de ces sept Écoles de Journalisme, car bien que leurs concours soient légèrement différents, il s'appuie tous sur cinq piliers fondamentaux :

- ▶▶▶▶ L'actualité ;
- ▶▶▶▶ Une solide culture générale, historique et géopolitique ;
- ▶▶▶▶ Une bonne maîtrise du français écrit ;
- ▶▶▶▶ L'anglais écrit et oral ;
- ▶▶▶▶ L'entretien.

À ce corpus commun s'ajoute pour chaque école un certain nombre d'épreuves spécifiques et plus techniques auxquelles nous préparons également par sous-groupes (synthèse, reportage, analyse-synthèse ou classement de dépêches, sujet-image, compte-rendu de film ou de reportage télévisé...).

La plupart de ces épreuves ayant lieu après les résultats de l'admissibilité, c'est, selon les concours, fin juin ou début juillet que se déroulent les préparations plus techniques, en particulier des simulations d'entretien et des exercices de reportage. Pour les concours qui se déroulent un peu plus tôt (notamment le CELSA), un calendrier adapté est aménagé dans la préparation.

Afin de convertir l'admissibilité de ses étudiants en succès définitif l'IPESUP offre (c'est-à-dire sans aucun surcoût) à tous ses candidats admissibles la préparation de l'oral pour les sept Écoles citées précédemment.

Pour vous permettre une connaissance des différents concours, nous publions ci-dessous un résumé des épreuves par École. Attention, cette liste a été élaborée en juillet 2011 et des changements sont possibles, voire probables : renseignez-vous directement auprès des Écoles et sur leurs sites internet en recherchant leurs brochures 2012.

Nota 1 : au début de notre préparation (janvier 2012), un document à jour et définitif sur le calendrier des concours et les modalités d'inscription sera distribué et commenté lors de l'un des premiers cours.

Nota 2 : le concours écrit du CELSA ayant lieu début avril, la préparation de ce concours sera achevée pour cette date.

Nota 3 : pour vous faciliter la tâche, nous vous indiquons dans les pages suivantes les adresses, téléphones et adresses de sites internet de ces différentes Écoles.

À l'IPESUP, nous vous préparons intégralement, quelle(s) que soit(en)t la ou les école(s) que vous aurez sélectionnée(s) parmi celles décrites dans cette brochure.

3 ▶ **Présentation des écoles de journalisme**

▶ *Les Écoles du concours commun PEMEP : CFJ et IPJ* ▽

Concours PEMEP - Promotion de l'Enseignement des Métiers de Presse et Communication : tronc commun d'épreuves écrites d'admissibilité des concours des Écoles CFJ et IPJ (concours commun n'excluant pas des épreuves écrites d'admissibilité supplémentaires propres à chaque école, chacune d'entre elles se réservant ses spécificités d'admission).

<http://www.concourspemep.com>.

● **Conditions d'inscription** : être titulaire d'un DEUG complet, de 120 crédits ECTS ou d'un diplôme équivalent pour le CFJ, d'un diplôme bac+3 ou 180 crédits ECTS pour l'IPJ d'une part et être âgé de 25 ans au plus l'année de l'examen d'autre part (nota : permis de conduire obligatoire pour la rentrée à l'IPJ).

● **Épreuves écrites** : une épreuve de créativité, une épreuve d'actualité et une épreuve de synthèse.

▶ *Les oraux des écoles du concours commun PEMEP* ▽

- **CFJ - Centre de Formation des Journalistes**
33, rue du Louvre - 75002 Paris
01 44 82 20 00 • <http://www.cfpj.com/cfj/>
- **IPJ - Institut Pratique du Journalisme**
24 rue Saint-Georges - 75320 Paris cedex 09
01 72 74 80 00 • <http://www.ipjparis.org>

Les modalités précises des oraux de ces deux écoles ne sont pas encore connues à la rédaction de cette brochure.

► CELSA ▽

CELSA - Centre d'Études Littéraires et Scientifiques Appliquées / École des Hautes Études en Sciences de l'Information et de la Communication (option journalisme)

11, rue de Villiers - 92000 Neuilly sur Seine
01 46 43 76 76 • <http://www.celsa.fr>

- **Conditions d'inscription** : licence ou diplôme équivalent, 180 crédits ECTS. Être âgé de 24 ans au 31 décembre de l'année du concours (25 ans si 240 crédits ECTS, bac+4 ou davantage).
- **Écrits d'admissibilités (mai)** : Dossier de dépêches (4h00, coeff. 4) - Culture générale et connaissance de l'actualité (2h00, coeff. 3) - Anglais (2h00, coeff.3).
- **Oral (juin-juillet)** : Entretien de motivation (coeff. 8) - Anglais (d'après l'écoute d'un texte, coeff. 2).

► CUEJ ▽

CUEJ - Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme

Université Robert Schuman
BP 13 - 11, rue du Maréchal Juin - 67043 Strasbourg Cedex
03 88 14 45 34 • <http://cuej.u-strasbg.fr>

- **Conditions d'inscription** : disposer d'un diplôme bac+3 obtenu avant le 15 juillet de l'année du concours, 25 ans maximum à la date du concours (dérogations possibles), 2 présentations au maximum (dérogations possibles).
- **Épreuves d'admissibilité (début juin)** : Article sur un thème de société (3h00, coeff. 2,5) - Connaissance de l'actualité (2h00, coeff. 2,5) - Langue (résumé en français d'un article en anglais ou allemand, 2h00, coeff. 3) - Observation/reportage (4h00, coeff. 4) - Culture générale (2h00, coeff. 2,5).
- **Oral d'admission (première quinzaine de juillet)** : entretien de motivation d'une vingtaine de minutes et un entretien de culture générale.

► ESJ Lille ▽

ESJ Lille - École Supérieure de Journalisme

50, rue Gauthier de Châtillon - 59046 Lille Cedex
03 20 30 44 00 • <http://www.esj-lille.fr>

Concours et cursus commun avec l'IEP de Lille (à partir de 2011)

- **Épreuves d'admissibilité (en mai ou juin)** : Libre propos (1h30 - coeff. 3) ; Actualité et compréhension du monde contemporain (2h30 - coeff. 4) ; Film (3h - coeff. 2) et Anglais (1h - coeff. 2).

- **Épreuves orales d'admission (fin juin début juillet)** : Actualité (10 mn, 20 mn de préparation, noté sur 20) ; Préparation de reportage (10 mn, 20 mn de préparation, noté sur 20) et Projet professionnel (20-30 mn, sans préparation, noté sur 60).

► IFP ▽

IFP - Institut Français de Presse

Université Panthéon Assas Paris II - 4, rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris
01 44 41 57 93 • <http://www.u-paris2.fr/ifp>

- **Conditions d'inscription** : titulaires d'une licence (180 ECTS) ou équivalent ayant déjà effectué un ou plusieurs stages de *journalisme* (non pas de communication) d'une durée totale au moins équivalente à un mois dans un ou plusieurs médias (écrits ou audiovisuels).
- **Présélection** : sur dossier (résultats scolaires et universitaires + lettre de motivation manuscrite + attestation(s) du (des) stage(s) de journalisme).
- **Épreuves d'admissibilité (début juin)** : Réflexion sur le monde contemporain (2h, coeff. 4) - Réflexion sur les médias (2h, coeff. 4) avec lecture préalable de plusieurs ouvrages - Questions d'actualité et questions de culture générale (1h, coeff. 2).
- **Épreuves d'admission (fin juin)** : Anglais (1h, coeff. 2) - Reportage (coeff. 2, 8 heures pour traiter un sujet donné le matin même, la rédaction du papier se faisant dans les locaux de l'institut entre 18h et 20h) - Entretien portant sur le reportage, la connaissance de l'actualité et sur les motivations du candidat (coeff. 4).

► IJBA ▽

IJBA - Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine

IUT Montaigne, Université Bordeaux III - 1, rue Jacques Ellul 33080 Bordeaux Cedex
05 57 12 20 20 • <http://www.ijba.u-bordeaux3.fr>

- **Conditions d'inscription** : titulaires d'une licence, d'un diplôme équivalent ou supérieur ou 180 ECTS.
- **Épreuves écrites (mi mai)** : résumé de film (coeff. 3) - Français (vocabulaire, grammaire syntaxe, coeff. 3) - Projet d'enquête (coeff. 4) - Questionnaire d'actualité et culture générale (coeff. 4).
- **Épreuve orale (fin juin)** : Entretien en 3 parties (30 mn) : questions d'actualité et de culture générale, expériences professionnelle et motivations, sujet libre choisi par le candidat (5 mn).

4 ► Organisation pratique

Écrit : 2 groupes au choix :

- 1. mercredi : 14h30-17h45 : "journalisme" - 18h00-20h00 : anglais
- 2. samedi : 13h45-15h45 : anglais - 16h00-19h15 : "journalisme"

Dates : de la semaine du mercredi 11 janvier au samedi 26 mai 2012 (au total, 16 semaines de cours). Vacances de février du lundi 20 février au dimanche 4 mars 2012. Vacances de Pâques du lundi 16 avril au dimanche 29 avril 2012.

► La séance de "journalisme" hebdomadaire de 3h00 se décompose en :

1. Actualité/connaissance du monde contemporain (1h30) : préparation en vue du "questionnaire d'actualité", que l'on retrouve dans toutes les écoles, sous une forme ou sous une autre. Il s'agira essentiellement de :

- Une revue de presse de la semaine à chaud,
- Une analyse en profondeur des thèmes d'actualité majeurs,
- Questionnaire d'actualité.

2. Préparation aux épreuves spécifiques de l'écrit (1h30) : entraînement aux différentes formes qu'elles peuvent revêtir : épreuve de Français, dissertation ou sujet de culture générale ou d'actualité, synthèse de dossier/dépêches, compte rendu de film, projet d'article, épreuve d'observation/reportage...

Bien entendu, ces séances devront être accompagnées d'une lecture approfondie de la presse française et étrangère (anglaise ou américaine).

Deux séminaires de langue française seront organisés les dimanches 29 janvier et 11 mars 2012.

► **Anglais (2h00) :** cours spécifique pour l'écrit des Écoles de Journalisme.

► **Concours blancs :** trois concours blancs en anglais et journalisme (les dimanches 19 février, 25 mars et 6 mai 2012). Pour l'épreuve de journalisme, plusieurs sujets au choix sont proposés pour correspondre aux différents concours.

Oral

Les séances se répartiront, en fonction du calendrier des oraux 2012, vraisemblablement entre la mi juin et la mi juillet, sauf pour le CELSA dont la préparation à l'oral débute dès les résultats de l'écrit début juin. **Au total : 10 heures de cours/présentation des différentes épreuves orales, en groupe + 2 entretiens simulés, 1 oral d'anglais et un reportage individuel. Cette préparation à l'oral est offerte (c'est-à-dire sans surcoût) par l'IPESUP à tous ses admissibles à l'une des sept Écoles citées dans cette brochure.**

Tarifs

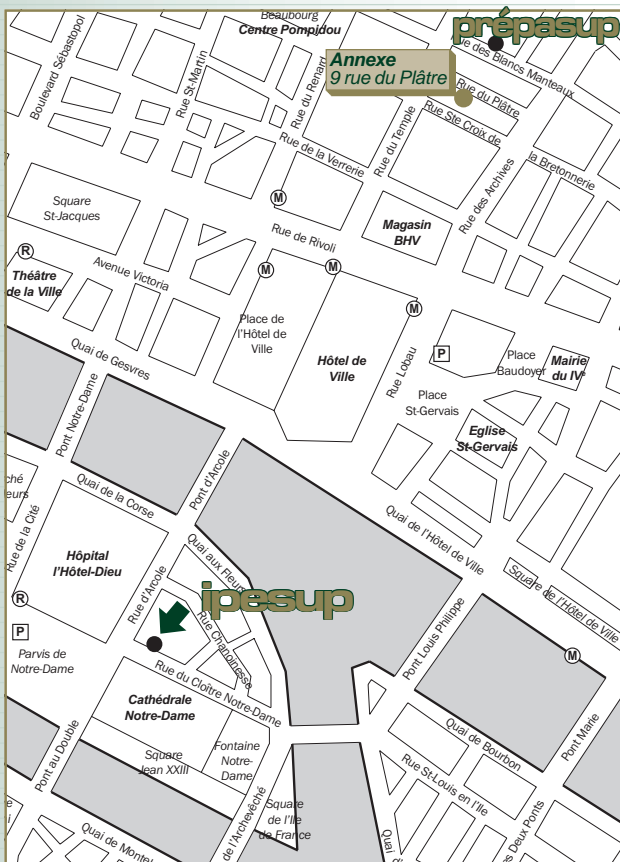
- **Préparation complète : 2.500 €**, payables selon l'une de ces trois possibilités :
 - à l'inscription en totalité par chèque unique de 2.450 € (réduction de 50 €).
 - en 5 chèques de 500 € remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier chèque sera encaissé dans les jours qui suivent l'inscription, les 4 autres déposés les 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012.
 - en 5 versements : un chèque de 500 € à l'inscription suivi de 4 prélèvements automatiques mensuels de 502 € (2 € de frais bancaires par prélèvement) aux 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012. Fournir dans ce cas une autorisation de prélèvements (disponible au secrétariat) et un RIB/RIP (relevé d'identité bancaire ou postal).
- **Supplément "journalisme" pour les étudiants inscrits à la préparation "Sciences Po admission en Master" de l'IPESUP ou les candidats bilingues (écrit, sans les cours d'anglais mais avec les DST d'anglais + oral) : 1.500 € payables selon l'une de ces trois possibilités :**
 - à l'inscription en totalité par chèque unique de 1.460 € (réduction de 40 €).
 - en 5 chèques de 300 € remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier chèque sera encaissé dans les jours qui suivent l'inscription, les 4 autres déposés les 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012.
 - en 5 versements : un chèque de 300 € à l'inscription suivi de 4 prélèvements automatiques mensuels de 302 € (2 € de frais bancaires par prélèvement) aux 5 février, 5 mars, 5 avril et 5 mai 2012. Fournir dans ce cas une autorisation de prélèvements (disponible au secrétariat) et un RIB/RIP (relevé d'identité bancaire ou postal).

5 ▶ Une situation géographique remarquable

● **LA PRÉPARATION DE L'ÉCRIT** se déroule dans notre centre du 9, rue du Plâtre (75004 Paris). Ces locaux sont situés à proximité de la bibliothèque du centre Georges Pompidou (Beaubourg), en face du quartier latin, à quelques centaines de mètres de l'IPESUP (Notre-Dame).

Grâce à la station de RER et de métro Châtelet-les-Halles, ils sont extrêmement commodes d'accès, d'autant plus que beaucoup d'autres stations de métro sont très proches (Hôtel de Ville, Arts et Métiers, Rambuteau...), sans compter les très nombreuses lignes d'autobus (21, 24, 27, 29, 38, 47, 58, 67, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 81, 85, 96...).

● **LA PRÉPARATION DE L'ORAL** se déroule à l'IPESUP qui est situé dans un hôtel particulier au 18 de la rue du Cloître Notre-Dame (Ile de la Cité). Pour y accéder sans perte de temps vous disposez de 6 stations de métro à moins de 7 minutes à pied : CITÉ, SAINT-MICHEL, CHÂTELET, HÔTEL DE VILLE, PONT-MARIE, MAUBERT-MUTUALITÉ ; toutes les autres stations de métro accessibles avec au plus un changement ; toutes les lignes de RER par 2 stations, Saint-Michel - Notre Dame et Châtelet-les-Halles ; de nombreuses lignes d'autobus : 21, 24, 27, 38, 47, 58, 63, 67, 70, 72, 74, 75, 76, 81, 85, 86, 87, 96.



6 ► **Conditions générales d'inscription et d'annulation**

► **Inscription** ▽

Toute inscription doit être accompagnée du dossier d'inscription **complètement rempli, daté et signé**, accompagnée de **tous** les éléments demandés.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être effectuée par téléphone, télécopie ou e-mail.

► **Garantie IPESUP : conditions d'annulation et de remboursement** ▽

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit en passant à notre secrétariat où un formulaire spécifique est disponible, soit par lettre recommandée avec AR.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

La non-présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours **ne constituent pas une annulation réglementaire**.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception à notre secrétariat** du formulaire d'annulation ou de la lettre recommandée qui fait foi.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

Pour garantir la qualité de sa prestation pédagogique, l'IPESUP propose une **période d'essai** de quatre semaines pendant lesquelles toute annulation donnera lieu à un remboursement au prorata des heures restant à effectuer. Cette période d'essai prendra fin **le lundi 6 février 2012 (inclus)**. **Au delà de cette date, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.**

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► **Extrait du règlement intérieur** ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la porte d'accès donnant sur la rue.

